



- Réception
- ① Bar / Restaurant
- ② Local technique
- ③ Multisport
- ④ Animations
- ⑤ Aire de service
- ⑥ BBQ

- Issue de secours
- Point de rassemblement
- Extincteurs
- Sens d'évacuation
- Point électrique
- Point lumineux
- Sanitaires
- *wc chimique
- Locations partenaires



Arrivée :

En location : A partir de 16h.
Compléter la fiche état des lieux à remettre sous 24h à la réception.

Départ :

En location : prendre rdv, minimum 48h avant le départ, à la réception pour l'état des lieux prévu entre 8h et 10h.
En emplacement : le jour du départ, quitter l'emplacement avant 12h.



Accueil

de 8h30 à 20h
en Juillet / Août ;
de 10h à 12h
et de 15h à 18h
en hors saison



Entrée
de 7h à 23h

← St Pierre 3 km

→ St Georges 1,5 km

Piste cyclable 1 km →
Plage de la Gautrelle / Plaisance 3 km

Règlement

- Respecter le règlement intérieur du camping, affiché sur le mur de la réception.
- Rouler au pas dans le camping (max. 10 km/h) pour la sécurité de vos enfants.
- Surveillance de nuit de 23h à 4h (Juillet - Août).
- Parking gratuit à l'extérieur (nous vous recommandons de ne rien laisser dans vos voitures).
- BBQ au charbon de bois et les BBQ et planchas électriques sont interdits (Aire de BBQ collective à disposition à côté du bloc sanitaire 'AZUR', les grilles sont disponibles à l'accueil.)

Piscine

PISCINE OUVERTE DE 10H À 19H

Le port du bracelet est obligatoire ainsi que le maillot ou slip de bain. Les shorts, robes de bain, etc. sont strictement interdits lors de la baignade. L'accès piscine est exclusivement réservé aux clients du camping. Pour le confort de tous, merci de ne pas fumer, ni manger autour des bassins.

Services / Activités

Renseignements à l'accueil.

Activité sur place



Service payants



Autres services



Animations

En Juillet et Août, participez à nos animations, en journée et en soirée. Renseignez-vous auprès de nos animateurs. Le programme est affiché sur le tableau des animations au bar. Pour télécharger notre programme d'animation, flashez ce code.



Animaux

Un seul animal est autorisé (-20kg). Il doit être déclaré à la réception dès votre arrivée, être tenu en laisse, porter un collier, être tatoué, vacciné et posséder un carnet de vaccination (prévoir panier ou couverture pour les locations). Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories sont interdits. En votre absence, il est interdit de laisser votre chien seul dans la location ou sur l'emplacement. Nous vous prions de bien vouloir emmener votre chien à l'extérieur du site pour ses besoins naturels et de ramasser ses déjections. Des sacs « Cani Propres » sont à votre disposition à la réception.

Loisirs aux alentours

Piste cyclable à 1 km

LES PLAGES

- **La Plage de Plaisance** : Très belle plage de sable proche des commerces du port. Elle dispose d'un poste de secours et est surveillée en été. Plage aménagée pour les personnes à mobilité réduite.
- **La Plage des Sables Vignier** : Plage de 800 m surveillée en saison. Plage familiale avec un club pour les enfants au centre. Aménagée pour les personnes à mobilité réduite. Zone pour les sports nautiques disponible au sud.

LES MARCHÉS

- **Le Marché de St Georges** : Mercredi/Vendredi/Samedi Dimanche + Jours fériés (le matin) Rue des Dames
- **Le Marché de Chéray** : Tous les jours (sauf lundi hors saison) (le matin) Place du Marché
- **Le Marché de Domino** : Tous les jours (le matin) Route du Marché
- **Le Marché de Boyardville** : Tous les jours (le matin) Avenue de l'Océan + Nocturne en Juillet-Août (de 17h30 à minuit)
- **Le Marché de St Pierre d'Oléron** : Tous les jours (le matin)

Contacts utiles

- **Office du tourisme** : 05 46 76 63 75
- **Pompier** : 18 - **SAMU** : 15 - **Police** : 17
- **Hôpital** : 05 46 82 20 20
(1 Av de Beligon - Rochefort)
- **Médecin** : 05 46 76 47 71
(60, impasse des Deux Moulins, Chéray)
- **Pharmacie** : 05 46 76 50 41
(30, impasse des Deux Moulins, Chéray)
- **Transport** : (Taxi - 05 46 75 98 03)
- **Clinique Vétérinaire** : 05 46 76 64 31
(77, avenue de Bel Air, St Pierre d'Oléron)



CONSIGNES DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION

- Merci de prêter une attention particulière au risque de feu. Les feux ouverts sont interdits au camping ainsi que les pétards et feux d'artifice.
- En cas de départ d'incendie, utilisez l'extincteur le plus proche, et si embrasement, alertez la réception ou le 112, et rejoignez à pied le point de rassemblement devant la réception (voir plan d'évacuation affiché à la réception).
- N'oubliez pas de ranger les parasols en votre absence.
- Ne laissez aucun objet de valeur et fermez toujours votre locatif à clef en votre absence.
- Il est interdit de fumer dans les locatifs.

**INCENDIE**
 **18** **POMPIERS**
 **112** **APPEL D'URGENCE EUROPEEN**
 **DONNEZ L'ALARME**
 **Attaquez le feu au moyen des extincteurs appropriés**
 **Dans la fumée, baissez vous, l'air frais est près du sol**

+ EN CAS D'ACCIDENT
En cas d'accident, gardez votre calme et téléphonez au :  **15**
Envoyez une personne au point de repère pour attendre les secours

**ÉVACUATION**
 **Au signal sonore Gardez votre sans froid**
 **Dirigez-vous vers le point de rassemblement sans crier, ni courir**
 **Suivez les instructions données par le ou les responsables de l'établissement**
 **Ne revenez jamais en arrière sans y avoir été invité**

**PRÉVENTION**
 **N'encroûtez pas les issues de secours, les dégagements, les portes....**
 **Ne fumez pas dans les endroits interdits**